****

**36e Congrès de l’Association Francophone de Comptabilité**

**Toulouse, 18-20 Mai 2015**

**COMPTABILITE, CONTROLE ET AUDIT DES INVISIBLES,**

**DE L’INFORMEL ET DE L’IMPREVISIBLE**

La fin de « L’incertitude prévisible » produit une étincelle nouvelle dans le monde formel dans lequel la comptabilité, le contrôle et l’audit ont été construits. Étymologiquement le terme « formel » sert à qualifier ce qui est nettement déterminé, délimité, organisé, stable et reproductible. Il fait référence à la norme, à la règle et appelle le principe d’unité interne. Cependant, de plus en plus de phénomènes actuels échappent au monde formel et donc au périmètre ou domaine ? de la comptabilité, remettant ainsi en cause son utilité sociale. L’environnement, la responsabilité et la durabilité sont des mots clés récurrents des débats au cœur des réalités socio-politiques et économiques du XXIe siècle, des phénomènes pendant longtemps restés invisibles aux yeux de la comptabilité.

***La comptabilité des invisibles***

Le champ des invisibles s’élargit dans et autour des organisations avec l’augmentation de la masse d’échanges d’information et la diffusion globalisée des connaissances. Des « technologies invisibles » jusqu’aux « nouveaux espaces calculables » tels que l’excellence scientifique, la performance sociale, le bilan carbone, les réserves en eau, la sécurité ou encore la qualité, le spectre du quantifiable s’élargit et appelle des modes innovants de comptabilisation. Ces nouveaux espaces calculables jouent un rôle central dans les changements que les organisations induisent ou subissent. En outre, de plus en plus de technologies du calcul, véritables « boîtes noires », servent d’intermédiaires et peuvent être ouvertes et déconstruites pour rendre l’invisible visible.

Pourtant, certains domaines demeurent encore en grande partie invisibles pour la comptabilité, tels que la biodiversité, certaines ressources naturelles, les compétences, la discrimination ou encore les fameux « coûts cachés ». Ils représentent les limites de la comptabilité, sans cesse repoussées, mais toujours présentes. L’invisible se construit autour des frontières mouvantes de l’entreprise, dessinant des entreprises « incomplètes » (statut des travailleurs partagés ou« portés » par d’autres entités, etc.) et créant ainsi des espaces plus visibles, et d’autres qui deviennent des invisibles.

***La comptabilité de l’informel***

L’informel est souvent défini en opposition au formel. Des qualificatifs péjoratifs tels que « clandestin », « illégal », « caché », « souterrain », etc. sont généralement associés à ce concept. Pourtant, les activités informelles servent à pallier la pauvreté, à intégrer socialement et à harmoniser les « classes ». L’informel s’inscrit également dans l’économie sociale et solidaire (échanges de compétences, monnaies parallèles, crowd-funding, etc.). Mais comme ces activités « sont peu ou pas observées ou encore échappent à l’observation » (Pesqueux, 2013), elles dérangent les frontières institutionnelles car elles ne les intègrent pas. Les entreprises informelles se multiplient même dans les économies les plus formalisées, mais le dédain que leur témoigne l’opinion générale empêche de les considérer comme formes organisationnelles possibles et peu de recherches leur sont par conséquent consacrées. Comment compter, contrôler et auditer dans l’informel, où les règles du formel disparaissent ou s’effacent ? Des concepts tels que la confiance, le bonheur ou encore l’apprentissage reprennent essence et viennent donner corps à une comptabilité qui traduit ces dimensions.

***La comptabilité de l’imprévisible***

La mise en avant d’autres causalités que celles traditionnellement mécaniques (ou déterministes) souligne l’émergence d’une société des risques ou de l’imprévisible. L’imprévisibilité est intimement liée à la faiblesse voire à l’inexistence de lois calculatoires et ouvre le champ à la liberté. Elle reflète donc de nouvelles capacités pour les entreprises, comme par exemple celle de se détacher des “best practices” pour penser les “fit practices”. Même si un acte libre n’est pas absolument imprévisible, cela met la comptabilité, le contrôle et l’audit devant des priorités nouvelles comme celles de (re)penser l’entreprise « sociale », le « temps » (par la technologie, pour les carrières, des cultures, etc.) ou encore la « réalité ».

Sans donner une liste exhaustive, et encore moins exclusive, le comité scientifique du congrès invite les chercheurs à présenter des communications adressant des questions telles que:

* Quelles sont les nouvelles « frontières » de la comptabilité ?
* Fraudes, risques et réputations : comment l’audit prévient-il l’imprévisible ?
* Comment sont créés les nouvelles comptabilités et les nouveaux outils de contrôle de gestion des invisibles ?
* Quels sont les mécanismes de contrôle invisibles et informels ?
* Faut-il mesurer et comment mesurer l’invisible, l’informel et l’imprévisible ? A quelles difficultés se confronte cette démarche ?
* Le *comprehensive income* peut-il appréhender le développement de l’imprévisible ?
* Comment élaborer une comptabilité informelle ? Quelles en seraient les règles ?
* Quelles sont les technologies qui sous-tendent la comptabilité et le contrôle de l’informel ?
* Quelles causes et formes prendrait une comptabilité dite émancipatrice ?
* Quelles sont les difficultés de mise en œuvre d’un audit de l’invisible et de l’informel ?
* Quelles sont les technologies invisibles et informelles qui sous-tendent l’audit de la surveillance ?
* Quelles sont les conséquences de la mise en place d’un mécanisme d’audit de l’informel et/ou de l’invisible sur le changement organisationnel ?

Dans le cadre du congrès, outre des sessions parallèles et des symposiums, seront également organisées des sessions de présentation de cas pédagogiques en CCA.

**Dates importantes**

11 janvier 2015 au plus tard **:** Le texte complet des propositions de communications (ou l’état d’avancement des thèses pour la journée doctorale) devra être soumis par voie électronique en version française ou anglaise sur le site de l’AFC.

2 mars 2015 **:** Notification aux auteurs

3 avril 2015 : Date limite d’inscription au congrès et à la journée doctorale

18 mai 2015 : Journée doctorale

19-20 mai 2015 : Congrès

**Lieu du congrès**

Toulouse : Toulouse Business School (congrès), IAE de Toulouse (journée doctorale)

**Comité d’organisation et de pilotage scientifique**

Le congrès principal est organisé par Toulouse Business School. La journée doctorale est organisée conjointement par l’IAE de Toulouse (Université Toulouse 1 Capitole), l’Université Toulouse 3 Paul Sabatier (Laboratoire de Gouvernance et de Contrôle Organisationnel) et Toulouse Business School.

Les membres du comité d’organisation et de pilotage scientifique sont :

* Simon Alcouffe (Toulouse Business School), président
* Serge Agbodjo (Université Toulouse 3 Paul Sabatier)
* Pascale Amans (Université Toulouse 3 Paul Sabatier)
* Marie Boitier (Toulouse Business School)
* Jennifer Boutant (Université Toulouse 1 Capitole)
* Mohamed Chelli (Toulouse Business School)
* Constant Djama (Université Toulouse 1 Capitole)
* Sami El Omari (Toulouse Business School)
* Delphine Gibassier (Toulouse Business School)
* Christophe Godowski (Université Toulouse 1 Capitole)
* Wafa Khlif (Toulouse Business School)
* Christophe Lejard (Université Toulouse 1 Capitole)
* Nader Mansouri (Toulouse Business School)
* Isabelle Martinez (Université Toulouse 3 Paul Sabatier)
* Jonathan Maurice (Université Toulouse 1 Capitole)
* Evelyne Misiaszek (Toulouse Business School)
* Fabienne Oriot (Toulouse Business School)
* Anne Rivière (Toulouse Business School)
* Michèle Saboly (Université Toulouse 1 Capitole)
* Anderson Seny Kan (Toulouse Business School)

Contact et information <http://www.afc-cca.com> - page du congrès